



## Projet SIVOM/Mairie/Collège « Arvert Graff Ta Ville »



### Introduction :

La Mairie d'Arvert, le service jeunesse du SIVOM de la presqu'île d'Arvert et le collège s'associent.

L'idée est de faire participer les jeunes du collège et de la Maison de la treille dans la création d'un graff durant une période de vacances scolaires.

### Les Objectifs :

Objectifs Pédagogiques	Objectifs Opérationnels	Critères d'évaluations
<b>Construire un projet avec différents acteurs et partenaire du SIVOM</b>	Mettre en place un atelier en partenariat avec la commune d'Arvert	Quel atelier a été mis en place ? Combien de jeunes ont participé ?
<b>Développer les compétences artistiques et la créativité des jeunes</b>	Créer une fresque en utilisant la technique du graffiti sur un mur avec l'aide d'un artiste	La fresque a-t-elle été terminée ? Combien de jeunes ont participé ?

### Echéancier du projet :

MISSIONS	DATES
<b>Lancement Concours de dessin au collège Fernand Garandeau</b>	Du 19/01/21 au 22/02/21
<b>Commande des bombes de peinture par la ville d'Arvert</b>	Du 01/02/2021 au 05/02/2021 (peut être modifiée)
<b>Continuation du concours de dessin à Maison de la treille pour ceux qui le souhaitent</b>	Du 08/02/2021 au 12/02/2021

<b>Constitution du jury (voir ci-dessous)</b>	Du 01/03/2021 au 05/03/2021
<b>Détermination de la faisabilité des dessins par le graffeur</b>	Du 08/03/2021 au 13/03/2021
<b>Préparation du mur par les services techniques d'Arvert</b>	Courant Mars
<b>Election du dessin par le jury au collège</b>	26/03/2021 (au plus tard)
<b>Exposition des dessins au collège</b>	Du choix du jury aux vacances d'Avril
<b>Graff sur le mur d'Arvert + Exposition des dessins dans la salle des fêtes d'Arvert</b>	Du 12/04/2021 au 22/04/2021

## Les Moyens :

### Humains :

- Le jury : Arvert : Mme Peraudeau : maire, présidente du jury  
Mme Le Maux, M. Bahuon, Mme Baud : équipe municipale  
Collège : M. Grangeponde et Mme Belillas  
Sivom : Mme Jamet et M. Roulin  
+ 1 jeune d'Arvert à déterminer
- Les Jeunes
- Les animateurs de la Maison de la Treille
- Anthony Ribeiro (professionnel bénévole)
- Services techniques (commune d'Arvert)
- Suivi du déroulement : Faisseau Charly (Sivom), Madranges Gilles (Elu Arvert) et Teyssier Gwendoline (Principale adjointe Collège)

### Matériels :

- Bombes de peintures (environ une centaine)
- Sous couche blanche

### Financiers :

<b>Budget</b>	
Bombes de peintures (une centaine)	400€ (approximation)
Prestation de service	0€

### **Les partenaires :**

- La mairie d'Arvert
- Le collège Fernand Garandea
- Le SIVOM d'Arvert

### **Perspective d'évolution du projet :**

Si le projet se concrétise et que le résultat est satisfaisant l'idée serait de pérenniser cette action chaque année sur un autre mur de la commune d'Arvert. Chaque année aurait donc lieu un concours de dessin qui une fois retenu sera dessiné et graffé sur un mur par les jeunes du SIVOM.

## Charte concours de dessin

Dans le cadre d'un partenariat avec la commune d'Arvert et le Sivom, le collège Fernand Garandeaue lance un concours de dessins à destination de tous les élèves (de la 6eme à la 3eme).

Le vainqueur du concours se verra graffer son dessin sur un mur d'Arvert (à côté du city stade)

Vous avez jusqu'au 22 février pour rendre vos dessins.

### **réglementation :**

- Le dessin se fera sur une feuille **format 50 x 12.5** en imaginant que la feuille fasse 10m de long par 2m50 de haut). Mme Belillas fournira aux élèves le papier.
- Le dessin devra avoir de la couleur (évitez les couleurs trop agressives, pas trop de rouge vif par exemple).
  - Le décalquage est interdit. Le plagiat partiel (recopier une image sans décalquer et à l'identique) est autorisé.
- Le thème est à choisir dans les différents arts (musique, cinéma, théâtre, cirque, BD, photographie, danse)
- Les écritures et textes ne sont pas permis (pas de lettres ni chiffres).

### **Participation :**

- Les dessins ne doivent pas être signés. Dans le dos de la feuille, il faudra noter au crayon à papier son nom, prénom et classe.
  - Les dessins seront réalisés chez vous et/ou à la Maison de la Treille pendant les vacances scolaires de Février
- La date limite de retour des dessins est la semaine du 22 février au 28 février 2021 à Mme Belillas.
  - Charly s'occupera de rendre anonyme chaque dessin avant le vote du jury (au cours du mois de Mars)